

TR: Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires

From: "Crepin, Remi" <remi.crepin@saaq.gouv.qc.ca>
To: "Hareb, Samir" <samir.hareb@finances.gouv.qc.ca>
Cc: "Gendron, Marie" <marie.gendron@finances.gouv.qc.ca>, "Bourque, Vincent" <vincent.bourque@finances.gouv.qc.ca>, "Larivière, Annie" <annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca>, "Sauvé, François" <francois.sauve@saaq.gouv.qc.ca>, "Gingras, Annie" <annie.gingras@saaq.gouv.qc.ca>
Date: Fri, 28 Jan 2022 20:59:13 +0000

Bonjour Samir,

Voir les précisions demandées concernant les causes de la détérioration des excédents (67,1 M\$ sur 5 ans), directement dans le courriel ci-bas (en bleu).

Rémi Crépin, CPA, CA

Directeur de l'expertise financière et de la tarification administrative
 Vice-présidence aux finances et au contrôle organisationnel
 SAAQ - [REDACTED]

De : Crepin, Remi

Envoyé : 25 janvier 2022 14:01

À : Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>

Cc : Sauvé, François <Francois.Sauve@saaq.gouv.qc.ca>; Larivière, Annie <annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca>; Gingras, Annie <Annie.Gingras@saaq.gouv.qc.ca>; Gendron, Marie <Marie.Gendron@finances.gouv.qc.ca>; Bourque, Vincent <Vincent.Bourque@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires (Envoi #2 de 2)

Bonjour Samir,

Voici l'information demandées : « Nous fournir des justifications un peu plus détaillées (tout en restant succinct) pour expliquer la détérioration des excédents (67,1 M\$ sur 5 ans) entre les COF de l'automne et les nouvelles données (chiffres en jaune dans le fichier ci-joint que vous nous aviez envoyé - scénario statu quo) » - Voir courriel ci-bas

Les principaux changements apportés aux résultats anticipés pour les 5 prochaines années (2022-2023 à 2026-2027) se résument à :

- Transformation numérique (67 M\$) :
 - Investissement temporaire en effectifs pour la « Préparation au déploiement et au rodage (récurrence) » et ce, afin d'assurer le succès de la transformation numérique des services en Accès sécuritaire au réseau routier (40 M\$);
 - Un ajout en effectifs temporaires (donc une dépense en rémunération) est nécessaire afin de former des employés dans les différents secteurs à titre de « super-utilisateurs » des nouveaux outils informatiques avant le déploiement officiel de janvier 2023. En plus de tester les nouveaux outils en 2022, les super-utilisateurs seront également en charge de former et accompagner leurs collègues tout au long de l'année 2023;
 - Matérialisation de bénéfices reportée, dû au report de livraison de certaines fonctionnalités (27 M\$).
 - À titre d'exemple de bénéfices reportés, notons le report de la création du dossier client qui devait, à compter du 1^{er} janvier 2022, permettre de facturer sur une même facture les coûts annuels de renouvellement du permis et de l'immatriculation d'un client. Le début des économies

d'envois postaux (timbres) et le début de l'augmentation des revenus en intérêt anticipée des clients qui adhéreront au « Paiement bancaire automatique » sur 12 mois ont été reportés en 2023.

Je demeure disponible au besoin.

Rémi

De : Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 21 janvier 2022 20:00

À : Crepin, Remi <Remi.Crepin@saaq.gouv.qc.ca>

Cc : Gendron, Marie <Marie.Gendron@finances.gouv.qc.ca>; Bourque, Vincent <Vincent.Bourque@finances.gouv.qc.ca>; Gingras, Annie <Annie.Gingras@saaq.gouv.qc.ca>; Sauvé, François <Francois.Sauve@saaq.gouv.qc.ca>; Larivière, Annie <annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires (Envoi #2 de 2)

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous reconnaissiez l'expéditeur et sachiez que le contenu est sûr.



Bonjour Remi,

Il faudrait aussi nous fournir des justifications un peu plus détaillées (tout en restant succinct) pour expliquer la détérioration des excédents (67,1 M\$ sur 5 ans) entre les COF de l'automne et les nouvelles données (chiffres en jaune dans le fichier ci-joint que vous nous aviez envoyé - scénario statu quo).

Merci

Samir

Samir Hareb

Directeur principal

Direction principale des relations avec les agences de notation et des régimes de retraite

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, bureau 316

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : 418-455-5677

www.finances.gouv.qc.ca

De : Crepin, Remi <Remi.Crepin@saaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 21 janvier 2022 16:39

À : Bourque, Vincent <Vincent.Bourque@finances.gouv.qc.ca>

Cc : Gendron, Marie <Marie.Gendron@finances.gouv.qc.ca>; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>; Gingras, Annie <Annie.Gingras@saaq.gouv.qc.ca>; Sauvé, François <Francois.Sauve@saaq.gouv.qc.ca>; Larivière, Annie <annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca>

Objet : Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires (Envoi #2 de 2)

Bonjour M. Bourque,

Les informations complémentaires au courriel transmis ce matin suivront en début de semaine prochaine, fort probablement au courant de la journée de lundi.

Bonne fin de semaine !

Rémi Crépin, CPA, CA

Directeur de l'expertise financière et de la tarification administrative
Vice-présidence aux finances et au contrôle organisationnel
SAAQ - [REDACTED]

De : Crepin, Remi

Envoyé : 21 janvier 2022 07:37

À : Bourque, Vincent <Vincent.Bourque@finances.gouv.qc.ca>

Cc : Gendron, Marie <Marie.Gendron@finances.gouv.qc.ca>; Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca;

Gingras, Annie <Annie.Gingras@saaq.gouv.qc.ca>; Sauvé, François

<Francois.Sauve@saaq.gouv.qc.ca>; Larivière, Annie <annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca>

Objet : Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires (Envoi #1)

Bonjour M. Bourque,

Vous trouverez les réponses à vos questions à même votre courriel initial (voir en bleu, ci-bas).

À noter, que les informations complémentaires demandées lors de notre rencontre de mercredi suivront dès que possible.

Je demeure disponible au besoin pour de plus amples détails. Bonne journée !!

Rémi Crépin, CPA, CA

Directeur de l'expertise financière et de la tarification administrative

Vice-présidence aux finances et au contrôle organisationnel

SAAQ - [REDACTED]

De : Bourque, Vincent <Vincent.Bourque@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 janvier 2022 16:47

À : Crepin, Remi <Remi.Crepin@saaq.gouv.qc.ca>

Cc : Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>; Gendron, Marie

<Marie.Gendron@finances.gouv.qc.ca>

Objet : SAAQ - questions supplémentaires - Ententes

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous reconnaissiez l'expéditeur et sachiez que le contenu est sûr.



Bonjour M. Crépin,

Nous vous soumettons d'autres questions relativement au renouvellement de l'entente des frais de perception.

1. Droits d'immatriculation

Nous avons besoin de valider un élément concernant les droits d'immatriculation visés par l'article 648 (par.6) du Code de la sécurité routière, soit l'article en référence dans l'entente entre le MFQ et la SAAQ.

- Nous comprenons que les droits additionnels et les droits d'acquisition ne sont pas inclus dans les droits d'immatriculation des véhicules de transports de biens et de personnes (i.e. ceux visés par l'entente MFQ-SAAQ). Est-ce que notre compréhension est juste?

Oui, c'est bien exact.

- Ces droits d'immatriculation visés par l'entente MFQ-SAAQ, nous comprenons que la portion des droits d'immatriculation qui est versée au Fonds consolidé du revenu représente une partie des sommes versées au Fonds des réseaux de transport terrestre (réf. CSR, art. 648.4). Est-ce exact?

C'est effectivement ce qui est prévu.

Finalement, est-ce possible de compléter le tableau ci-dessous et d'apporter les modifications requises, le cas échéant?

Prévisions selon l'entente actuelle (en M\$)

Année	Droits permis	Droits immat	Véhicules hors-routes	Taxes	Total des droits et taxes	retenue de 1%	Maximum de l'entente	Versement net au Fonds consolidé
Prévisionnel 2021-2022	109,5 \$	1 060,8 \$	41,7 \$	1 498,6 \$	2 710,6 \$	27,1 \$	21,5 \$	2 689,1 \$
Prévisionnel 2022-2023	112,8 \$	1 092,6 \$	42,9 \$	1 543,6 \$	2 791,9 \$	27,9 \$	21,9 \$	2 770,0 \$
Prévisionnel 2023-2024	116,2 \$	1 125,4 \$	44,2 \$	1 589,9 \$	2 875,7 \$	28,8 \$	22,4 \$	2 853,3 \$
Prévisionnel 2024-2025	119,6 \$	1 159,2 \$	45,5 \$	1 637,6 \$	2 961,9 \$	29,6 \$	22,8 \$	2 939,1 \$
Total	458,1 \$	4 438,0 \$	174,3 \$	6 269,7 \$	11 340,1 \$	113,4 \$	88,6 \$	11 251,5 \$

Droits d'immatriculation

(en millions de dollars)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Droits d'immatriculation				
Moins : Sommes conservées par la SAAQ				
Droits d'immatriculation nets versés au Fonds consolidé du revenu				

2. Impacts liés à la pandémie

- Selon les documents reçus, la SAAQ a justifié les déficits des exercices 2020 et 2021 par la pandémie (soit 44,1 M\$ pour 2020 et 16,6 M\$ pour 2021)
Est-ce possible de nous expliquer brièvement les dépenses additionnelles que la pandémie a engendrées pour la SAAQ? (Nous ne souhaitons pas obtenir les données financières détaillées, mais plutôt des facteurs qualitatifs)

La pandémie a entraîné les dépenses additionnelles suivantes :

- Hausse temporaire du nombre d'employés (+ 228 ETC) afin de supporter la reprise/maintien des services à la clientèle dans un contexte de pandémie (ex : ajout d'évaluateurs pour les examens de conduite à travers le réseau de 44 centres de service, ajout de préposés aux renseignements dans les centres d'appels);
- Hausse de la rémunération des mandataires offrant des services d'immatriculation et de permis (compensation en lien avec les nouvelles exigences découlant de la pandémie);
- Acquisition de matériel informatique pour le personnel en télétravail, déploiement du bureau numérique et développement de la solution pour la prise de rendez-vous;
- Dépenses liés aux mesures sanitaires (matériel de protection, produits sanitaires, service de nettoyage et sécurité (gardiennage))

- Également, la SAAQ a mentionné que la pandémie avait contribué à une baisse des revenus. Est-ce possible d'obtenir un peu plus d'explication à ce propos?

La baisse des revenus est liée au ralentissement économique (vente de véhicules, obtention d'un permis de conduire) et à l'interruption/ralentissement des activités de la SAAQ (services offerts sur prise de rendez-vous, suspension temporaire de la prise de photo, des examens de conduites et suspension de certains frais (ex. défaut de paiement)).

Dans la mesure du possible, nous aimerions recevoir les réponses à ces questions d'ici vendredi le 21 janvier 2022. Nous demeurons disponibles pour une rencontre, si besoin il y a.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration habituelle.

Cordialement,

Vincent Bourque

Conseiller expert

Direction des régimes de retraite, de l'organisation financière et de la tarification

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est | bureau 319-C

Québec (Québec) G1K 3H4
Téléphone : 418 644-1453
www.finances.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.